

Bulletin de suivi des questions européennes en application de l'article 123 du Règlement

Période du 1^{er} au 14 juin 2022

1 Actualités européennes

- [Guerre en Ukraine](#) : l'Union européenne adopte un sixième train de sanctions à l'encontre de la Russie
- [Environnement](#) : la Commission européenne salue l'accord politique en faveur d'un chargeur universel dans l'Union
- [Climat](#) : 118 régions et autorités locales participent à la mission de l'Union européenne pour l'adaptation au changement climatique
- [Climat](#) : nouveaux objectifs de réduction des émissions de CO2 pour les voitures et les camionnettes
- [Avenir de l'Europe](#) : le Parlement européen active la procédure de révision des traités de l'Union européenne

2 Réunions du Conseil des Ministres de l'Union européenne et du Conseil européen

16 juin 2022	Conseil « Emploi, politique sociale, santé et consommateurs » (EPSCO) <i>Représentant(e) belge : à déterminer</i>	<ul style="list-style-type: none"> - travail via une plateforme - Semestre européen - Sommet social de Porto - comptes de formation individuels - transition équitable vers la neutralité climatique - procédure concernant les déséquilibres sociaux - emploi des personnes handicapées
17 juin 2022	Conseil « Affaires économiques et financières » (ECOFIN) <i>Représentant(e) belge : M. Vincent Van Peteghem</i>	<ul style="list-style-type: none"> - adhésion à la zone euro - Semestre européen - plan de relance pour l'Europe - sanctions contre la Russie
21 juin 2022	Conseil « Affaires générales » (CAG) <i>Représentant(e) belge : M. Alexander De Croo</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Conférence sur l'Avenir de l'Europe - Semestre européen
23 et 24 juin 2022	Conseil européen <i>Représentant(e) belge : M. Alexander De Croo</i>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le site web du Conseil

28 juin 2022	Conseil « Environnement » (ENVI) <i>Représentant(e) belge : à déterminer</i>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le site web du Conseil
------------------------------	---	--

3 Consultations de la Commission européenne

La Commission européenne sollicite l'opinion des citoyens et des parties prenantes sur le champ d'application, les priorités et la valeur ajoutée de l'action de l'Union européenne concernant de nouvelles initiatives ou l'évaluation de politiques et législations existantes.

Grâce aux consultations publiques, le Parlement de Wallonie peut donner son avis sur ces initiatives, politiques ou mesures législatives.

- [Politique agricole commune – Cadre de performance et données aux fins du suivi et de l'évaluation](#)

Le Règlement (UE) 2021/2115 établit un nouveau cadre juridique pour la Politique agricole commune (PAC). L'article 128 du Règlement établit un cadre de performance permettant de rendre compte, de suivre et d'évaluer la performance des plans stratégiques relevant de la PAC au cours de leur mise en œuvre.

Cette proposition de règlement d'exécution complète le Règlement (UE) 2021/2115 et vise à régir le cadre de performance en déterminant :

- les activités d'évaluation de la PAC ;
- les données que les pays de l'Union européenne doivent fournir ;
- le contenu du plan d'évaluation.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 30 juin 2022

4 Cour des comptes européenne

- [Rapport spécial 09/2022 – Dépenses climatiques du budget 2014-2020 de l'Union européenne : une réalité en deçà des chiffres publiés](#)

Selon ce rapport spécial de la Cour des comptes européenne, l'Union européenne n'a pas atteint l'objectif qu'elle s'était elle-même imposé de consacrer au moins 20 % de son budget pour la période 2014-2020 à l'action pour le climat. La Commission européenne avait annoncé que cet objectif de 20 % avait été atteint, 216 milliards d'euros ayant été alloués au climat. La Cour des comptes européenne a cependant constaté que ce montant n'a pas été affecté dans son intégralité à l'action pour le climat et qu'il a été gonflé de 72 milliards d'euros au moins. La Cour des comptes européenne s'interroge également sur la fiabilité de la déclaration de dépenses de la Commission européenne pour la période 2021-2027, avec un objectif en matière de dépenses climatiques de l'Union européenne désormais établi à 30 %.

- [Rapport spécial 08/2022 – Soutien du FEDER en faveur de la compétitivité des PME : les défauts de conception nuisent à l'efficacité des financements](#)

Ce rapport spécial de la Cour des comptes européenne conclut que les petites et moyennes entreprises (PME) n'ont pas réellement profité des dernières actions de l'Union européenne destinées à renforcer leur compétitivité. Les fonds de l'Union européenne ont certes incité les PME à investir mais leur impact et leur efficacité sur la compétitivité ont été si limités que la plupart des PME soutenues n'ont tout simplement tiré aucun bénéfice réel de ces aides.

La Cour des comptes européenne exhorte dès lors la Commission européenne et les États membres à faire un meilleur usage des financements de l'Union européenne pour aider efficacement les PME.

5 Commission chargée de questions européennes du Parlement de Wallonie

Prochaine réunion : à déterminer